



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Le 4 décembre 2019

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande amendée d'autorisation pour réaliser un projet de solution informatique pour la gestion des interventions de service (Mobilité)

Notre dossier : 312-00908

Dossier Régie : R-4080-2019

Chère consœur,

Le 27 mai 2019, par sa décision D-2019-062, la Régie de l'énergie (ci-après la « **Régie** ») approuvait le projet d'investissement visant la mise en place d'une solution informatique pour la gestion de la relation avec la clientèle (ci-après le « **Projet** ») pour lequel une demande d'autorisation fut déposée par Énergir le 22 février 2019.

Dans sa décision, la Régie demandait :

« [65] [...] à Énergir de l'informer dans les meilleurs délais, dans l'éventualité où cette dernière anticiperait un dépassement du coût total du Projet égal ou supérieur à 15 %. »

Énergir a fait un suivi des coûts du Projet en continu. Au cours de l'automne 2019, Énergir constatait que les coûts du Projet pourraient dépasser le seuil de 15 % et elle a donc effectué une analyse détaillée de ces derniers.

En date 1^{er} décembre 2019, les coûts projetés du Projet sont évalués à 8,0 M\$ par rapport à une projection initiale de 6,2 M\$, soit une augmentation d'environ 1,8 M\$ équivalant à approximativement 29 %.

Cette augmentation des coûts s'explique principalement par un prolongement de trois (3) mois de la réalisation du Projet en raison des efforts supplémentaires requis par les différentes équipes pour intégrer la solution ServiceMax à SAP.

Conséquemment, le début du déploiement graduel de la solution initialement prévu en janvier 2020 est reporté à avril 2020. La durée du déploiement et l'approche de support post-implantation demeurent les mêmes.

Pour rappel, ce projet est rendu nécessaire par le fait que plusieurs éléments de la suite d'actifs technologiques actuellement utilisés pour la gestion des interventions sur le terrain sont en fin de vie :

- La version 8.1 de ClickSchedule actuellement déployée chez Énergir n'est plus supportée depuis décembre 2018;
- La solution actuelle développée à l'interne nommée « Mobilité » repose sur du code désuet et présente un risque opérationnel en cas de désastre;
- L'équipement utilisé par les techniciens pour compléter les tâches sur le terrain (PDA Motorola ES400) n'est plus disponible à l'achat et le système d'exploitation installé sur ces appareils (Windows Mobile 6.5) n'est plus supporté depuis 2013.

Sauf indication contraire de la Régie, dans les circonstances décrites précédemment, Énergir propose d'effectuer une présentation détaillée des coûts révisés du Projet dans le cadre du Rapport annuel au 30 septembre 2019. Une explication plus détaillée quant au dépassement des coûts sera alors fournie, permettant ainsi à la Régie d'en prendre acte.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb